

# Dossier d'inscription 2026-2027

## *Uniquement pour les nouveaux élèves*

Les inscriptions au lycée ARAGON sont désormais numériques. Elles se décomposent en 2 étapes :

### 1. ETAPE 1 : inscription en ligne à compter du 30/06

**INSCRIPTIONS** : Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et les nouveaux élèves, quelle que soit la classe **et dès l'acceptation de votre affectation sur AFFELNET, vous devez procéder à votre inscription en ligne du 30/06 au 05/07.**

Pour cela, il vous suffira de vous connecter à votre compte EDUCONNECT « Responsable » rubrique « Services ».

Lien vers la vidéo de présentation de l'inscription en ligne :

<https://www.education.gouv.fr/inscription-en-ligne-au-lycee-un-nouveau-service-pour-les-parents-6302>

Avant de compléter le formulaire d'inscription, vous devrez prendre connaissance de toutes les informations ci-dessous (consultables sur EDUCONNECT au moment de l'inscription) :

- Flyer sur l'inscription en ligne via EDUCONNECT
- Règlement intérieur (**L'inscription vaut adhésion au règlement intérieur**)
- Carte Jeune : <https://www.laregion.fr/-cartejeune->
- Besoins éducatifs particuliers
- MDL
- Restauration
- Transport scolaire : <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-haute-garonne>
- Association sportive
- Inscription à l'internat : **Bienvenue + dossier d'inscription + autorisation d'absence**

### 2. ETAPE 2 : dépôt/envoi des pièces complémentaires

**Votre inscription ne sera validée définitivement qu'après réception des documents.**

Elles peuvent être téléversées sur la plateforme à partir de son ouverture (sauf chèques à adresser au lycée) ou envoyées/déposées au lycée une fois l'inscription faite en ligne et **au plus tôt** :

- Justificatif de la décision d'orientation et d'affectation (Fournie par l'ancien établissement ou imprimée via Educonnect).
- Une photocopie de chaque page du livret de famille

- Pour les parents séparés : Une photocopie de l'extrait du jugement de divorce, et, le cas échéant, un extrait du jugement précisant les conditions de la responsabilité légale des enfants.
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Attestation de recensement ou attestation JDC (journée défense et citoyenneté) à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>
- Une copie des TOUS les bulletins de l'année scolaire précédente.
- Fiche d'urgence ([à télécharger](#), imprimer et compléter).
- Fiche infirmerie ([à télécharger](#), imprimer et compléter) et la copie des vaccinations.
- Relevé d'Identité Bancaire de la personne qui paie les frais liés à la scolarité.
- Chèque de 10 € à l'ordre de la MDL du lycée ARAGON.
- Chèque de 8€ (ne valant pas inscription) à l'ordre de l'Association Sportive du lycée ARAGON

**Merci d'indiquer le nom, le prénom et le niveau ou la filière de l'élève au dos des chèques.**

Vous disposez de 3 moyens pour déposer ces pièces au lycée **avant le 08/07**, dernier délai :

- Par envoi postal à l'adresse suivante : **LPO ARAGON - 14 avenue Henri Peyrusse - 31600 Muret**

**Merci d'indiquer le nom, le prénom et le niveau ou la filière de l'élève sur l'enveloppe**

- Par dépôt direct, à l'entrée du lycée, dans les boîtes prévues à cet effet
- Auprès du personnel d'accueil dans les salles du rez-de-chaussée du bâtiment A du lycée

**Vous serez contactés uniquement dans le cas où votre dossier serait incomplet.**

Vous serez contactés uniquement dans le cas où votre dossier serait incomplet.

Vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter :

- **La plateforme d'assistance nationale (à privilégier) :**
  - Sur le site dédié : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr/>
  - Par téléphone (0809 54 06 06 – prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h
- **La vie scolaire du lycée** au [05 34 46 35 65](tel:0534463565)
- **L'accueil du lycée** au [05 34 46 35 55](tel:0534463555)

Du 01/07 au 03/07, le lycée propose une assistance informatique pour vous accompagner dans la saisie du dossier scolaire. Pour cela, vous êtes invités prendre rendez-vous directement auprès de la vie scolaire du lycée. Il est impératif que vous soyez en possession de **vos codes de connexion EDUCONNECT (obligatoire)**.